

„Changer le monde“

„L'économie sociale et solidaire est porteuse de nouveaux horizons économiques“, clamait Béatrice Dondeyne, la présidente de l'Adepes (réseau régional de l'économie solidaire qui organisait le forum), en ouverture du forum.

Le conseiller délégué à l'économie solidaire de la ville de Toulouse, Jean-Paul Pla, a lui préféré valoriser l'expérience de monnaie complémentaire, le solviolette, parce que „dans la région l'économie mondialisée ferme des entreprises pendant que l'économie solidaire organise des circuits économiques locaux créateurs d'emplois“.

Le président de la Région Midi-Pyrénées Martin Malvy se déclarait également grand défenseur de l'économie sociale et solidaire „même si elle ne peut pas remplacer l'économie actuelle“.

„On nous prend pour des fous“

Ce qui confortait les propos de Giovanni Acquati, ancien représentant du Ripess Europe qui, dans une plénière consacrée à l'Europe, susurrerait aux participants: „On veut changer le monde mais il est parfois mieux de ne pas le dire, car on nous prend pour des fous, même si nous démontrons par la diversité de nos initiatives que nous sommes en train de le faire.“

Cela allait dans le sens de ce que disait un peu plus tôt Eric Lavillunière, d'Inees, „il est extrêmement important d'organiser les inter-échanges entre les acteurs de l'économie solidaire en Europe et à travers le monde, car c'est notre manière à nous de construire une nouvelle vision pour construire la transition d'un modèle économique à bout de souffle vers un nouveau à construire collectivement dans le débat démocratique“.

Welche juristische Form?

Véronique Medinger, OPE

Die Akteure der Solidarwirtschaft sind sich einig: eine neue juristische Form, die es den Unternehmen der Solidarwirtschaft erlaubt, innovative und für die Bevölkerung unerlässliche Dienste anzubieten, muss her!

Diese nicht ganz neue Forderung wurde auch von dem in 2009 von der Regierung ins Leben gerufene delegierte Ministerium für Solidarwirtschaft aufgegriffen und wird nun in einer speziell von und mit dem Ministerium einberufenen Arbeitsgruppe unter den Akteuren diskutiert.

Doch was brauchen die Unternehmen der Solidarwirtschaft?

Das Recht sich zu vereinigen. Autonomie in der Geschäftsleitung. Die Beteiligung von allen Betroffenen: die Bevölkerung,



Auch die zweite Konferenz für Solidarwirtschaft Ende November brachte (noch) keine klaren Antworten zu einer eigenständigen juristischen Form für solidarwirtschaftliche Unternehmen

Neuer Stellenwert

In der Regierungserklärung vom 29. Juli 2009 sagte Premierminister Jean-Claude Juncker Folgendes bezüglich der Solidarwirtschaft:

„Wir geben der sogenannten Solidarwirtschaft einen neuen Stellenwert.“

[...] Wir wollen der Solidarwirtschaft durch die Einführung einer Vereinigung kollektiven Interesses ('Association d'intérêt collectif') einen Rechtsrahmen geben. Diese neue Rechtsform wird es ermöglichen, die Solidarwirtschaft als das dritte Standbein unserer Wirtschaft zu begreifen. [...]"

die Angestellten, die staatlichen Akteure, die Partner auf Gemeindeebene und in der Privatwirtschaft. Transparenz gegenüber allen Beteiligten.

Mischfinanzierung, warum nicht über einen speziell einzu richtendem Fonds? Und vor allem, Anerkennung des Mehrwerts, den ihre Aktivitäten der Gesellschaft bringen.

Was die Unternehmen der Solidarwirtschaft, die überwiegend in Bereichen tätig sind, zu denen der Staat sich nicht (mehr) berufen fühlt und die für die Privatwirtschaft nicht rentabel sind, belastet, sind Unterstellungen unläuterer Wettbewerbs.

Doch sind die Leistungen zum größten Teil nicht käuflich. Sozialer Zusammenhalt, Wohlbefinden der Bevölkerung, lokale, regionale und nachhaltige Entwicklung kann man nicht in Geld ausdrücken und sind für profitorientierte Teilhaber uninteressant.

Sicher, ein bisschen „corporate

social responsibility“ pöppelt das Image auf und lässt die Kassen klingeln. Solidarwirtschaft ist mehr als ein Schuss soziale Sahne auf einem kapitalistischen Profittkuchen, den sich die Privat-

wirtschaft teilen muss. Genau deshalb braucht sie eine juristische Form, die ihren Zielen und Eigenschaften gerecht wird.

Weitere Infos auf: www.aic.lu

Der gemeinnützige Verein

Ein Großteil der Unternehmen die in der Solidarwirtschaft, wie es das Wort sagt „wirtschaften“, sind als gemeinnützige Vereinigungen (ASBL) eingetragen und haben somit keine Niederlassungsbefugnis. Ohne Befugnis keine regelmäßigen kommerziellen Aktivitäten. Eine Bratwurst zum jährlichen Sommerfest verkaufen, ja, aber Dienste und Produkte das ganze Jahr über anbieten, eher nein! Sicher,

die gemeinnützige Vereinigung ist relativ unkompliziert und eignet sich bestens für sportliche, kulturelle oder sonstige kleinere Gruppierungen. Für solidarwirtschaftliche Unternehmen aber, in denen teils bis zu 1.000 Menschen arbeiten und hohe Budgets im Spiel sind, braucht es mehr finanzielle Regelungen (die sich jene Vereine oft selbst aufliegen) und Transparenz gegenüber Dritten.

Interview de Frédéric Guay, directeur d'Etymôn à Toulouse

„C'est le projet de vie des personnes qui nous intéresse“

E.L.: Qu'est-ce qu'Etymôn?

Frédéric Guay: „Etymôn est une association, créée en 2000, pour soutenir les créateurs d'activités économiques, notamment dans les domaines de l'utilité sociale et environnementale. Pour accompagner les entrepreneurs solidaires

Etymôn anime et développe également un réseau d'entrepreneurs, appelé le Rézo (cf. www.etymon.fr).“

E.L.: Concrètement comment cela se passe-t-il?

F.G.: „Nous proposons aux por-



teurs de projets des dispositifs d'accompagnement, suivant l'état d'avancement de leurs projets: montage du projet, phase de démarrage et/ou consolidation de l'activité. Nous avons également mis en place une couveuse d'activités dans laquelle les créateurs les plus avancés peuvent tester la viabilité de leur projet grandeur nature. Le principe est que chaque créateur lance son activité tout en étant salarié de la couveuse et bénéficie de conseils et de services communs.“

E.L.: Rien que du très classique en somme ...

F.G.: „Pas tout à fait car nous nous distinguons en privilégiant le développement des personnes que nous accueillons. Pour nous le projet économique est presque secondaire, c'est le projet de vie des personnes qui nous intéresse.“

E.L.: Ça a une influence sur la manière d'accompagner les projets ?

F.G.: „Oui parce que nous accompagnons plutôt les personnes. En général elles arrivent demandeurs de soutien technique (business plan, marketing, financements, ...) et nous leur proposons une approche plus globale et dans une démarche collective. Nous remplaçons le projet de chacun dans une démarche sociétale pour la construction d'un monde plus juste et plus solidaire. Et nous faisons ce travail en privilégiant la coopération entre les créateurs et ceux qui sont passés chez nous et font vivre leur entreprise et font bénéficier de leur expérience. Nous sortons les créateurs de leur isolement.“

E.L.: Tout le monde joue le jeu?

F.G.: „Oui mais dans le cas où une personne ne se reconnaît pas dans notre façon de faire nous les réorientons vers des structures généralistes d'aide à la création, type chambre de commerce.“

E.L.: J'imagine que ça demande des compétences particulières?

F.G.: „Oui parce qu'à la base les membres de l'équipe ont tous une compétence technique de gestion ou commerce, qu'ils ont complété par une forte expérience de terrain en économie solidaire. Mais notre philosophie de base c'est que nous savons que nous ne savons pas si le projet qu'on nous présente va marcher! Ainsi nous nous efforçons surtout d'être à leurs côtés par une écoute très attentive et une mise en lien avec d'autres acteurs de l'économie solidaire. C'est pourquoi nous sommes installés ici 'au 36' (de la rue Bernard Mulé) qui regroupe plusieurs associations engagées dans la culture, le tourisme solidaire ou la coopération Nord/Sud. C'est un lieu connu sur Toulouse pour sa convivialité et sa capacité de créer de l'échange et de faciliter l'expression d'idées libres et solidaires.“

Propos recueillis par Eric Lavillunière, Inees

Essais
PIERRE MARSON
Format: 135x214 mm
440 Seiten

VUN DER SAUER BIS BEI DEN NIL
LUXEMBURGER AUTOREN UND DIE ISLAMISCHE WELT
Eine Anthologie / herausgegeben und kommentiert von Pierre Marson

Editions Phi
51, rue Emile Mark • L-4620 Differdange
Tél.: 44 44 33-1 • Fax: 44 44 33-555
www.phi.lu • commandes@phi.lu

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

„Changer le monde“

„L'économie sociale et solidaire est porteuse de nouveaux horizons économiques“, clamait Béatrice Dondeyne, la présidente de l'Adepes (réseau régional de l'économie solidaire qui organisait le forum), en ouverture du forum.

Le conseiller délégué à l'économie solidaire de la ville de Toulouse, Jean-Paul Pla, a lui préféré valoriser l'expérience de monnaie complémentaire, le solviolette, parce que „dans la région l'économie mondialisée ferme des entreprises pendant que l'économie solidaire organise des circuits économiques locaux créateurs d'emplois“.

Le président de la Région Midi-Pyrénées Martin Malvy se déclarait également grand défenseur de l'économie sociale et solidaire „même si elle ne peut pas remplacer l'économie actuelle“.

„On nous prend pour des fous“

Ce qui confortait les propos de Giovanni Acquati, ancien représentant du Ripess Europe qui, dans une plénière consacrée à l'Europe, susurrant aux participants: „On veut changer le monde mais il est parfois mieux de ne pas le dire, car on nous prend pour des fous, même si nous démontrons par la diversité de nos initiatives que nous sommes en train de le faire.“

Cela allait dans le sens de ce que disait un peu plus tôt Eric Lavillunière, d'Inees, „il est extrêmement important d'organiser les inter-échanges entre les acteurs de l'économie solidaire en Europe et à travers le monde, car c'est notre manière à nous de construire une nouvelle vision pour construire la transition d'un modèle économique à bout de souffle vers un nouveau à construire collectivement dans le débat démocratique“.

Für solidarwirtschaftliche Unternehmen

Welche juristische Form?

Véronique Medinger, OPE

Die Akteure der Solidarwirtschaft sind sich einig: eine neue juristische Form, die es den Unternehmen der Solidarwirtschaft erlaubt, innovative und für die Bevölkerung unerlässliche Dienste anzubieten, muss her!

Diese nicht ganz neue Forderung wurde auch von dem in 2009 von der Regierung ins Leben gerufene delegierte Ministerium für Solidarwirtschaft aufgegriffen und wird nun in einer speziell von und mit dem Ministerium einberufenen Arbeitsgruppe unter den Akteuren diskutiert.

Doch was brauchen die Unternehmen der Solidarwirtschaft?

Das Recht sich zu vereinigen. Autonomie in der Geschäftsführung. Die Beteiligung von allen Betroffenen: die Bevölkerung,



Auch die zweite Konferenz für Solidarwirtschaft Ende November brachte (noch) keine klaren Antworten zu einer eigenständigen juristischen Form für solidarwirtschaftliche Unternehmen

Neuer Stellenwert

In der Regierungserklärung vom 29. Juli 2009 sagte Premierminister Jean-Claude Juncker Folgendes bezüglich der Solidarwirtschaft:

„Wir geben der sogenannten Solidarwirtschaft einen neuen Stellenwert. [...] Wir wollen der Solidarwirtschaft durch die Einführung einer Vereinigung kollektiven Interesses ('Association d'intérêt collectif') einen Rechtsrahmen geben. Diese neue Rechtsform wird es ermöglichen, die Solidarwirtschaft als das dritte Standbein unserer Wirtschaft zu begreifen. [...]“

die Angestellten, die staatlichen Akteure, die Partner auf Gemeindeebene und in der Privatwirtschaft. Transparenz gegenüber allen Beteiligten.

Mischfinanzierung, warum nicht über einen speziell einzu richtendem Fonds? Und vor allem, Anerkennung des Mehrwerts, den ihre Aktivitäten der Gesellschaft bringen.

Was die Unternehmen der Solidarwirtschaft, die überwiegend in Bereichen tätig sind, zu denen der Staat sich nicht (mehr) berufen fühlt und die für die Privatwirtschaft nicht rentabel sind, belastet, sind Unterstellungen unläuterer Wettbewerbs.

Doch sind die Leistungen zum größten Teil nicht käuflich. Sozialer Zusammenhalt, Wohlbehinden der Bevölkerung, lokale, regionale und nachhaltige Entwicklung kann man nicht in Geld ausdrücken und sind für profitorientierte Teilhaber uninteressant.

Sicher, ein bisschen „corporate

social responsibility“ pöppelt das Image auf und lässt die Kassen klingeln. Solidarwirtschaft ist mehr als ein Schuss soziale Sahne auf einem kapitalistischen Profitkuchen, den sich die Privat-

wirtschaft teilen muss. Genau deshalb braucht sie eine juristische Form, die ihren Zielen und Eigenschaften gerecht wird.

Weitere Infos auf: www.aic.lu

Der gemeinnützige Verein

Ein Großteil der Unternehmen die in der Solidarwirtschaft, wie es das Wort sagt „wirtschaften“, sind als gemeinnützige Vereinigungen (ASBL) eingetragen und haben somit keine Niederlassungsbefugnis. Ohne Befugnis keine regelmäßigen kommerziellen Aktivitäten. Eine Bratwurst zum jährlichen Sommerfest verkaufen, ja, aber Dienste und Produkte das ganze Jahr über anbieten, eher nein! Sicher,

die gemeinnützige Vereinigung ist relativ unkompliziert und eignet sich bestens für sportliche, kulturelle oder sonstige kleinere Gruppierungen. Für solidarwirtschaftliche Unternehmen aber, in denen teils bis zu 1.000 Menschen arbeiten und hohe Budgets im Spiel sind, braucht es mehr finanzielle Regelungen (die sich jene Vereine oft selbst aufliegen) und Transparenz gegenüber Dritten.

Interview de Frédéric Guay, directeur d'Etymôn à Toulouse

„C'est le projet de vie des personnes qui nous intéresse“

E.L.: Qu'est-ce qu'Etymôn?

Frédéric Guay: „Etymôn est une association, créée en 2000, pour soutenir les créateurs d'activités économiques, notamment dans les domaines de l'utilité sociale et environnementale. Pour accompagner les entrepreneurs solidai-

res Etymôn anime et développe également un réseau d'entrepreneurs, appelé le Rézo (cf. www.etymon.fr).“

E.L.: Concrètement comment cela se passe-t-il?

F.G.: „Nous proposons aux por-



teurs de projets des dispositifs d'accompagnement, suivant l'état d'avancement de leurs projets: montage du projet, phase de démarrage et/ou consolidation de l'activité. Nous avons également mis en place une couveuse d'activités dans laquelle les créateurs les plus avancés peuvent tester la viabilité de leur projet grandeur nature. Le principe est que chaque créateur lance son activité tout en étant salarié de la couveuse et bénéficie de conseils et de services communs.“

E.L.: Rien que du très classique en somme ...

F.G.: „Pas tout à fait car nous nous distinguons en privilégiant le développement des personnes que nous accueillons. Pour nous le projet économique est presque secondaire, c'est le projet de vie des personnes qui nous intéresse.“

E.L.: Ça a une influence sur la manière d'accompagner les projets ?

F.G.: „Oui parce que nous accompagnons plutôt les personnes. En général elles arrivent demandeurs de soutien technique (business plan, marketing, financements, ...) et nous leur proposons une approche plus globale et dans une démarche collective. Nous remplaçons le projet de chacun dans une démarche sociétale pour la construction d'un monde plus juste et plus solidaire. Et nous faisons ce travail en privilégiant la coopération entre les créateurs et ceux qui sont passés chez nous et font vivre leur entreprise et font bénéficier de leur expérience. Nous sortons les créateurs de leur isolement.“

E.L.: Tout le monde joue le jeu?

F.G.: „Oui mais dans le cas où une personne ne se reconnaît pas dans notre façon de faire nous les réorientons vers des structures généralistes d'aide à la création, type chambre de commerce.“

E.L.: J'imagine que ça demande des compétences particulières?

F.G.: „Oui parce qu'à la base les membres de l'équipe ont tous une compétence technique de gestion ou commerce, qu'ils ont complété par une forte expérience de terrain en économie solidaire. Mais notre philosophie de base c'est que nous savons que nous ne savons pas si le projet qu'on nous présente va marcher! Ainsi nous nous efforçons surtout d'être à leurs côtés par une écoute très attentive et une mise en lien avec d'autres acteurs de l'économie solidaire. C'est pourquoi nous sommes installés ici 'au 36' (de la rue Bernard Mulé) qui regroupe plusieurs associations engagées dans la culture, le tourisme solidaire ou la coopération Nord/Sud. C'est un lieu connu sur Toulouse pour sa convivialité et sa capacité de créer de l'échange et de faciliter l'expression d'idées libres et solidaires.“

Propos recueillis par Eric Lavillunière, Inees

Essais
PIERRE MARSON
Format: 135x214 mm
440 Seiten

VON DER SAUER BIS BEI DEN NIL
LUXEMBURGER AUTOREN
UND DIE ISLAMISCHE WELT
Eine Anthologie / herausgegeben
und kommentiert von Pierre Marson

Editions Phi
51, rue Emile Mark • L-4620 Differdange
Tél.: 44 44 33-1 • Fax: 44 44 33-555
www.phi.lu • commandes@phi.lu

EN VENTE
DANS
TOUTES LES
LIBRAIRIES